

EDITION SPECIALE #2

LA DECLARATION D'IMPOTS SUR LES REVENUS

NOUVEAU

Mise en place de l'exonération sur les heures complémentaires et supplémentaires

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'urgence économiques et sociales, l'exonération des cotisations salariales portant sur les rémunérations des heures supplémentaires et complémentaires est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Or, pour des raisons techniques et administratives, cette mesure n'a pas pu être appliquée en 2019 pour les salariés Pajemploi ayant effectué des heures complémentaires et supplémentaires.

Pajemploi informe sur son site que la situation de chaque salarié ayant effectué des heures complémentaires et supplémentaires en 2019 va être régularisée de manière rétroactive en mai et juin 2020 selon plusieurs étapes :

• Étape 1 : 15 avril 2020.

Votre attestation fiscale et votre cumul imposable ont été mis à jour sur votre espace en ligne dans la rubrique « mon cumul imposable ».

Ce montant a été transmis à l'administration fiscale, qui a calculé votre impôt sur le revenu en prenant bien en compte la défiscalisation des heures complémentaires/supplémentaires effectuées en 2019. Vous ne payez donc pas d'impôt sur ces heures.

A cette étape, vos bulletins de salaire de 2019 ne sont pas encore mis à jour. Dans l'attente, il convient de tenir compte de votre cumul imposable renseigné sur votre compte en ligne.

• Étape 2 : à compter du 25 mai.

L'application de la mesure pour les heures complémentaires et supplémentaires sera effective pour les heures déclarées au mois de mai 2020. Le bulletin de salaire du mois de mai intégrera bien la mesure.

• Étape 3 : à compter de la deuxième quinzaine de mai

Un calcul de l'exonération des heures complémentaires et supplémentaires qui vous est dû, sur la période de janvier 2019 à avril 2020 sera effectué, et vos bulletins de salaires de la même période seront mis à jour. Le montant de la somme correspondante sera versé à votre employeur qui devra vous la reverser (si vous avez opté pour le service Pajemploi+, cette somme vous sera versée directement).

Bon à savoir. Un courriel vous sera adressé très prochainement par le centre national Pajemploi pour vous informer des modalités de mise en œuvre de cette mesure (actualisation des bulletins de salaires, paiement...).

Votre cumul imposable 2019 diverge du montant figurant sur le bulletin de salaire de décembre 2019 ? C'est normal. Le centre national Pajemploi a calculé le cumul imposable en tenant compte de l'exonération fiscale sur les heures supplémentaires sur toute l'année 2019. Pajemploi a transmis ce montant à l'administration fiscale. Ce montant est donc juste. A ce jour, vos bulletins de salaires n'ont pas été actualisés. C'est la raison pour laquelle le cumul imposable peut être plus élevé sur le bulletin de salaire de décembre 2019 que celui mentionné sur le cumul imposable consultable sur votre espace salarié. Plus d'informations sur la Foire aux questions de Pajemploi.

BON A SAVOIR :

Si vous optez pour l'abattement forfaitaire, **le forfait est fixé à 30,09 euros (soit 3 fois le SMIC à 10,03 euros) pour 2019**. Attention à différencier les journées d'accueil effectif de plus de 8h et de moins de 8h).

Pour plus de renseignement **RDV sur www.pajemploi.fr, sur votre compte, dans la rubrique « mon cumul imposable annuel »**. Si le montant du repas n'est pas précisé dans le contrat, il peut être évalué à **4,85 euros par repas**, selon le barème des impôts.

ACTIVITE SENSORIELLE : Les glaçons de fleurs

Il vous faut :

- Des petites fleurs du jardin, pétales, petites feuilles aromatiques
- Des moules, pots de yaourts, ...
- De l'eau



Cette activité sollicite la vue, l'odorat, le toucher. Les plus grands peuvent cueillir les fleurs, les disposer dans les moules et remplir d'eau.

Une fois les glaçons sortis, les enfants vont pouvoir manipuler, sentir le froid, le mouillé et observer la glace fondre.

COMPTINE : Mon oiseau se pose

Mon oiseau se pose sur les doigts de ma main
Le petit gourmand picore tout le grain
Mon oiseau s'endort dans le creux de ma main
Le petit frileux reste jusqu'au matin
Mon oiseau s'éveille
Prisonnier de ma main
Il s'enfuit bien vite
Il est déjà très loin

